

AVEU IMPLICITE.

La question du pain en Allemagne.

Bon gre, mal gre, ils sont bien forcés de reconnaître que la question du pain les préoccupe, sinon pour demain, du moins pour un avenir prochain.

Le ministre de l'instruction publique de Prusse a adressé une circulaire aux instituteurs pour les inviter à faire comprendre à la population des communes qu'ils habitent que c'est un devoir patriotique de ne point gaspiller le pain, les ennemis de l'Allemagne comptant avoir raison d'elle par la famine.

Le "Vorwarts" se plaint que le premier résultat de la fixation du prix maximum pour les grains ait été de provoquer leur disparition du marché afin de bénéficier de la prime d'un mark 50 par quinzaine admise par le Conseil fédéral.

Les négociants ajournent leur vente au mois de janvier prochain. On sait, en effet, que les prix maxima fixés par le Conseil fédéral en octobre dernier ne valent que jusqu'au 1er janvier 1915 et qu'à partir de cette date, le blé augmentera de un mark 50 par tonne le 1er et le 15 de chaque mois.

SPECIALITES IMPRIMERIES. M. d'entées de lettres... M. d'entées de cartes... M. d'entées de factures... M. d'entées de comptes.

DIVIDENDES

WHITNEY-CENTRAL NATIONAL BANK. Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1914. L'Assemblée des actionnaires pour l'élection des directeurs du Comité des Directeurs de la dite banque qui a eu lieu aujourd'hui a déclaré un dividende trimestriel de trois dollars et cinquante centimes par action, payable le 1er janvier 1915 aux actionnaires enregistrés le 30 décembre 1914.

AVIS SPECIAL

BUREAU DE LA "NEW ORLEANS BUTCHERS CO-OPERATIVE MEAT & TALLOW CO., LTD." Avis est par le présent donné que l'Assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection des directeurs devant servir pour l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, le 11 janvier 1915, de 10 à 4 p. m.

AVIS SPECIAL

Assemblée annuelle des membres de l'Asile Misses pour Garçons Orphelins destinée aux lieux aux bureaux de l'établissement, 224 St. Louis, London et Liverpool et Globe, à 1.30 heures, LUNDI, le 4 janvier 1915.

AVIS SPECIAL

L'Assemblée annuelle des membres de l'Asile Misses pour Garçons Orphelins destinée aux lieux aux bureaux de l'établissement, 224 St. Louis, London et Liverpool et Globe, à 1.30 heures, LUNDI, le 4 janvier 1915.

A LOUER

A LOUER - Chambres garnies, plus cuisine, 1711 avenue Jackson.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES. 224 rue Compagnie. Téléphone N° 186. 10 sept-1 an

PERSOINEL

APPRENEZ A DANCER CORRECTEMENT. Instruction privée et individuelle donnée par le professeur G. G. Soudan, dans toutes les soirées de la Compagnie, 224 rue Royale.

PEINTURE DE MAISONS.

PEINTURE DE MAISONS. Travail soigné et de confiance. Philip Hasselberg, 302 rue Annunciation, Phone Jackson 1712. 10 oct-3 an

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL. - Pour \$15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met au courant de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous fournissons de l'emploi. 625 rue Julia. 29 sept-1 an

AUTOMOBILES A VENDRE.

RENOUVEAU. 1910 BUICK... 1910 DODGE... 1910 PLYMOUTH... 1910 CHRYSLER... FAIRCHILD AUTO CO. 10 sept-1 an

EMPRUNTS A 5 POUR CENT.

NEVEZ ETRE OBTEINUS POUR ACHETER. CONSTRUCTION OU AMELIORER LES PROPRIETES. VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS VOYEZ LE BESOIN. Ecrivez nous pour les conditions. GRANT, 224 BARRISSE, MARINE, N. O. 10 sept-1 an

QUINCAILLERIE.

Spécialité d'articles de quincaillerie, matériaux de construction, articles de ménage, les articles les plus dérivés en ville. L'ordonne de la compagnie sont solides. Royal Wall Paper and Paint Co. 439 rue Royale, Tel. Main 324. 10 sept-1 an

DES FLEURS SUR LES TOMBEAUX

Voici des vers dits le 2 novembre, à 11 kilomètres de la frontière de Lorraïne, sur les tombes des soldats morts pour la patrie:

Si nous posons des fleurs, soldats, sur un tombeau. Ce n'est là qu'un symbole, et ce symbole est beau. La vie encore sur vous se penche et vous caresse. Apaisant à jamais tout soupir de détresse. Les boutons sont éclos sur votre sol meurtri. Afin d'illuminer votre suprême sépi. De notre part, à vous, c'est bien plus qu'un hommage. Nous venons vous dire: Donnez-nous du courage. Toujours et toujours plus, ô chers morts glorieux. Et qu'en pensant à vous, nous sentions encore mieux. Qu'il faut vaincre à tout prix pour notre chère France. Or, les fleurs, c'est vous, c'est vous, c'est vous, c'est vous. Or, les fleurs, c'est vous, c'est vous, c'est vous, c'est vous. Or, les fleurs, c'est vous, c'est vous, c'est vous, c'est vous.

MARCEL SCHULZ, Sergent du 299e d'Infanterie, Rédacteur à la "Vie Marocaine".

LES PEUX-ROUGES CANADIENS.

Les journaux canadiens publient les messages adressés, avec leurs souscriptions aux divers fonds pour la guerre, par les chefs des Indiens Peaux-Rouges au gouvernement du Dominion.

Les chefs "Tire-des-deux-Côtés" et "Chevaux-d'Hermine" des "Indiens du Sang" ont envoyé 5,000 francs prélevés sur les trésors de leurs tribus, comme "l'expression tangible de leur désir que l'Angleterre puisse demeurer à jamais la tutrice des faibles et l'arbitre de la paix du monde".

Les Indiens de l'île Manitoulin ont envoyé 10,000 francs "pour aider à payer les dépenses énormes de la guerre dans laquelle notre auguste père le Roi est actuellement engagé".

Les "Six Nations" ont envoyé 7,500 francs "pour l'alliance existant entre les Indiens des Six Nations et la Couronne britannique".

La bande des "Pieds Noirs" a remis 6,000 francs "pour notre patrie et ses alliés", le chef "Gros Ventre" et le conseiller "Gros Loup" des "Barons" ont envoyé 2,500 francs. La bande de Temiakaming a remis 5,000 francs "pour aider à alléger la misère causée par le conflit européen, particulièrement dans le pays belge".

LES COSAQUES BIVOYAQUENT DANS LES CHASSES DU KAISER.

Décrivant l'avance des troupes russes sur le territoire allemand, l'envoyé spécial du "Chronicle" à Pétersbourg, Stéphanopoulos est de nouveau entre les mains du général Rennenkampf et les Cosaques bivouaquent dans les étables royales de Trakenen où le kaiser possède un fameux établissement d'élevage.

Stéphanopoulos est de nouveau entre les mains du général Rennenkampf et les Cosaques bivouaquent dans les étables royales de Trakenen où le kaiser possède un fameux établissement d'élevage. Aucun particulier, en Prusse, ne souffre plus que Guillaume de l'avance russe. Sa grande propriété de chasse de Rominten, avec sa collection de chevreuils européens, a servi deux fois de champ de bataille. Tous les arbres durent être abattus et les troupes ont sans compter mangé le gibier royal.

Depuis la prise de Bakalarjevo et de Schirwindt, la lutte, sur le front de la Prusse orientale, a été moins violente. Les premiers succès russes provoquèrent des pertes allemandes si considérables que l'ennemi n'est plus en mesure de continuer une résistance effective. Actuellement, la garnison de Königsberg, qui fournit tant d'hommes lors de l'attaque de Bakalarjevo, ne peut plus disposer d'une unité. Aussi les seuls renforts reçus par l'ennemi consistent-ils en une division de cavalerie venue du district de Kalish et récemment retirée de Belgique.

Les officiers disent que l'armée actuelle de Rennenkampf ne ressemble pas à celle qui envahit la Prusse, à l'origine, au mois d'août. Tous les soldats ont reçu de nouveaux souliers pour supporter les intempéries de l'hiver, tandis que les Allemands ont des chaussures usées.

LES "TRUCS" DE VON HINDENBURG.

Le général von Hindenburg, qui continue à commander les troupes de la gauche allemande en Pologne et en Prusse orientale, a, à trois reprises, essayé de communiquer avec les commandants d'armées russes, sous le couvert d'un drapeau blanc. Mais, chaque fois, ses ouvertures furent repoussées, et la dernière fois, il a été prévenu que les missions ne seraient plus répétées à l'avenir.

Les routes du front oriental sont couvertes d'une couche épaisse de neige et les transports russes sont déjà assurés en grande partie par des trains-neux. L'armée de l'Est est prête jusqu'à dans les plus petits détails pour la campagne d'hiver, et les soldats ne souffrent pas du froid.

TOUT S'EXPLIQUE.

On sait à quel point les sentiments paugeristes affichés par l'explorateur Sven Hedin ont surpris ses compatriotes suédois, dont quelques-uns parmi les plus notoires n'ont pas manqué de le renier. Mais voici que tout s'explique. Le secret de la fougue germanophile de M. Sven Hedin est brusquement révélé par un chiffre, celui des droits d'auteur formidables que l'Allemagne reconnaît à un livre qu'il se propose d'écrire sur la guerre. Ces droits s'élevaient à 200,000 couronnes, et comme la couronne suédoise vaut 1 fr. 40 environ, ils constituent un joli denier. Attendons-nous à trouver dans ce volume futur pour 200,000 couronnes de haine et d'injure. Sans compter les mensonges que M. Sven Hedin fournira par-dessus le marché. Un autre écrivain, Tolstoj, dit un jour avec surprise à un homme de lettres français qui était allé le visiter: — Comment! vous touchez de l'argent pour écrire! M. Sven Hedin aurait été pour l'illustre vieillard d'Ysaïa-Polianna un bien grand sujet d'étonnement.

Hauts récompenses de Paris et Rome décernées à une invention de St-Louis.

M. F. J. Stuart, le président des laboratoires Plapao, Inc., Block 534-A, St-Louis, Mo., a été très actif dans l'intérêt de sa compagnie et de l'humanité souffrante. Une de ses inventions, le bourrelet Plapao adhésif pour hernie, a obtenu un Grand Prix et Diplôme à l'Exposition Internationale à Paris, France, et une médaille d'or et diplôme à l'Exposition Internationale à Rome, Italie. Les bourrelets Plapao sont construits différemment des bandages; c'est une application médicale qui a pour but de tenir le remède Plapao constamment appliqué sur les muscles abdominaux affaiblis et leur rendre leur force musculaire normale. M. Stuart possède nombre de témoignages de personnes prometteuses qui attestent que les bourrelets Plapao ont guéri leurs hernies. N'importe qui souffrant de cette maladie devrait s'adresser à M. Stuart à l'adresse ci-dessus, afin de lui demander des renseignements. Un échantillon de l'onguent Plapao sera envoyé gratis à n'importe quelle personne le demandant.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes New Orleans Great Northern R.R. and Station Terminus, rue Canal.

N. O. T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Terminus, rue Canal and THE GULF COAST SPECIAL.

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Union.

Louisville and Nashville R. R.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Au Pied de la rue du Canal.

Illinois Central R. R.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Union.

Southern Pacific Company.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Union.

Queen and Crescent R. R.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Terminus, rue Canal.

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Texas Express Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth.

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Terminus, rue Canal.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Table with columns for Station, Train Name, and Time. Includes Station Terminus, rue Canal.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 225 pieds de front et profond de sur la rue Short, 155 pieds de front et profond de sur l'avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Bellair et 225 pieds sur derrière (dit Carrolltown avenue).

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, licencée pour la ville de St. Louis, Calise enregistrée, coffre fort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et des installations, etc. d'une épicerie, lic